Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260916-DEL108_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° DEL108_2026

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix septembre deux mille vingt-six s'est réuni en l'Hôtel de Ville de Pléneuf-Val-André sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire,

Présents :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, Mme FONTAINE, M. LE MERRER, Mme RAULT, M. TORCHE, M. HERBET, M. DUBOIS, Mme KERNEÏS, M. ROBERT, Mme LE VERGER, Mme BIOT M. THOMAS, Mme BOUCHER, M. LE DEUC, M. DURAND, Mme LORGEOUX, Mme KERPHÉRIQUE, Mme LE MEUR, Mme DEFOSSEZ ROUSSEL, M. COUDRAY, Mme DE CHOULY.

Absents
M. LEMASSON (donne pouvoir à M. HAMON), M. RESMOND (donne pouvoir à M. LE MERRER), Mme BERREST (donne pouvoir à Mme PORTAL), Mme THOMAS (donne pouvoir à Mme DE CHOULY).

Secrétaire de séance : M. HAMON

9- PERSONNEL PERMANENT - MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

4-1
Monsieur TORCHE, rapporteur :

Il est indiqué à l'assemblée que compte tenu de l'évolution de l'organisation et des besoins des services, il est proposé de modifier le tableau des effectifs permanents de la commune.

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1, L332-14, L412-5 et L412-6,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 10 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal de :

- **Modifier le tableau des effectifs permanents de la Commune comme suit :**

CRÉATIONS DE POSTES			
Direction/Service	**Poste**	**Cadre d'emploi**	**Volume horaire**
Direction SAP Cuisine centrale	Responsable cuisine centrale	Technicien catégorie B	DHS = 35 H Temps complet
Direction Aménagement Service urbanisme	Agent chargé de l'urbanisme, des affaires foncières et du patrimoine	Adjoint administratif catégorie C	DHS = 35 H Temps complet

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260916-DEL108_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

SUPPRESSION DE POSTES			
Direction/Service	**Poste**	**Cadre d'emploi**	**Volume horaire**
Direction Aménagement Centre technique municipal	Agent polyvalent magasin - cimetière	Agent de maîtrise catégorie C	DHS = 35 H Temps complet
	Agent espaces verts	Adjoint technique catégorie C	DHS = 28H00 Temps non complet
	Agent propreté urbaine	Adjoint technique catégorie C	DHS = 35 H Temps complet

- **Inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité.**

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et
les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de Séance,
André HAMON

Le Maire,
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ
Côtes d'Armor

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.